

**Nos réussites** : la reconnaissance de notre action par les collectivités locales, un dynamisme plus important grâce à un Conseil d'Administration élargi, un nombre important de chats pris en charge et adoptés, des actions qui prennent de plus en plus d'ampleur comme la brocante, la braderie de vêtements, la collecte de nourriture, le site Internet qui nous permet de placer des chats, de donner des informations, de faire connaître l'association.

**Nos difficultés** : le manque de bénévoles, le manque de moyens et aussi le manque de lieux d'accueil pour les chats en attente d'adoption ou en convalescence, la non-reconnaissance de nos actions par certaines instances...

**Nos projets** : le site Internet a reçu 29 000 visiteurs depuis sa création en 2002. Il reste à le faire vivre, évoluer. Toute remarque et toute aide seront les bienvenues à l'adresse ci-dessous. Nous participerons à quelques vide-greniers dans l'année, mais surtout, la brocante de Pâques et la foire aux Livres sont désormais très attendues et fréquentées. Venez nous aider à tenir le stand une heure ou deux ! Notre journal « La Ronronnette » est à relancer. Nous essaierons de la publier plusieurs fois dans l'année.

Ecole du Chat de l'Aube :

Site Internet : <http://www.ecoleduchatdelaube.com>

Mèl : [contact@ecoleduchatdelaube.com](mailto:contact@ecoleduchatdelaube.com)



#### NOUS RECHERCHONS :

- ◇ des bénévoles,
- ◇ des familles d'accueil,
- ◇ mais aussi de la nourriture,
- ◇ des objets pour les vides greniers...

Que vous possédiez ou pas un chat, qu'il vienne ou non de notre association, si vous aimez les chats et voulez participer à notre action, vous pouvez adhérer à l'Ecole du Chat de l'Aube, ou nous aider d'autres manières.

N'hésitez pas à nous laisser un message au 06.28.84.25.65

ou au 03.51.98.07.59,

sans oublier l'adresse mèl : [contact@ecoleduchatdelaube.com](mailto:contact@ecoleduchatdelaube.com).

Merci d'avoir lu ce document et peut-être à bientôt !

## ECOLE DU CHAT DE L'AUBE

B.P. 80 176

10605 LA CHAPELLE SAINT LUC Cedex

Tél : 06.28.84.25.65 ou 03.51.98.07.59

[www.ecoleduchatdelaube.com](http://www.ecoleduchatdelaube.com)



**D**epuis plus de 15 ans, des bénévoles s'occupent des chats qui se trouvent sur la commune des Noës. En février 99, elles ont créé l'association « l'Ecole du Chat des Noës », affiliée à celle de Paris, pour défendre les chats dits « errants ». L'objectif n'est pas de **recueillir les chats abandonnés** (nous n'avons ni refuge, ni fourrière) bien que l'association soit souvent confrontée à ces situations et fasse son possible pour sauver ces chats.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mars 2006 lui a donné le nom de « **Ecole du Chat de l'Aube** » car les bénévoles interviennent essentiellement sur l'agglomération troyenne mais également sur le département de l'Aube.

#### NOTRE BUT

Le but est l'intégration dans l'environnement des chats dits "errants" ou abandonnés au moyen :

- ❖ de la **stérilisation** des mâles et des femelles qui permet de réguler la population et éviter les nuisances comme les miaulements des chattes, les bagarres, les odeurs... Stérilisé, le chat ne prolifère plus et la **population reste ainsi stable**.
- ❖ du **tatouage** au nom de l'Ecole du

Chat avec immatriculation au Fichier National Félin, qui donne une identité à ces chats et les protège ainsi de la capture lors de déchatisations, par exemple.

- ❖ du **contrôle et suivi sanitaire** des chats.
- ❖ du **nourrissage** dans les chat'lm du centre ville de Troyes et dans un enclos sur un terrain mis

**Prise en charge de chats errants, abandonnés ou maltraités.**

gracieusement à disposition de l'Ecole du Chat par la mairie des Noës avec niches, nourriture... où ils trouvent une protection, en accord avec les autorités municipales. Cet abri leur donne Droit de cité dans notre commune. Il ne

répond plus au nom de "chat errant". Son statut passe ainsi à celui de chat libre (terme légal officiel).

- ❖ l'**adoption** pour les chatons ou les chats adultes socialisés.
- ❖ **protection, entretien et intégration** des chats «libres» de l'association.

#### LE CADRE JURIDIQUE

D'autre part, la structure " Ecole du Chat " **donne un cadre juridique en cas de maltraitance aux chats** vivant sur les communes de l'agglomération troyenne, voire sur tout le département, suivant l'urgence des cas.

## NOS LIEUX D'ACTION

Notre action porte sur les chats de l'agglomération troyenne et du département. Nous travaillons avec les **collectivités locales** et sommes aussi en relation avec les **Polices Municipales** qui nous permettent de résoudre rapidement les problèmes qui se posent. Nous sommes en contact avec les **agences** qui régissent les immeubles de l'agglomération de même qu'avec les **travailleurs sociaux** sur le terrain et bien sûr les **habitants** qui nous signalent tout problème lié aux chats.

## NOS MOYENS

- les **cotisations** et les **dons** des adhérents et sympathisants de l'Ecole du Chat,
- les **bons de stérilisation** offerts par l'association Bardot de Paris.
- les **subventions** accordées par les communes des Noës, de La Chapelle Saint Luc, de Sainte-Savine, Troyes et Pont-Sainte-Marie ainsi que du Conseil Général. Notre principal objectif est d'affecter l'essentiel des recettes pour les soins vétérinaires, le bien-être, la protection et le nourrissage des chats errants et libres, ce qui est le but premier de l'association.
- des **actions ponctuelles** comme la

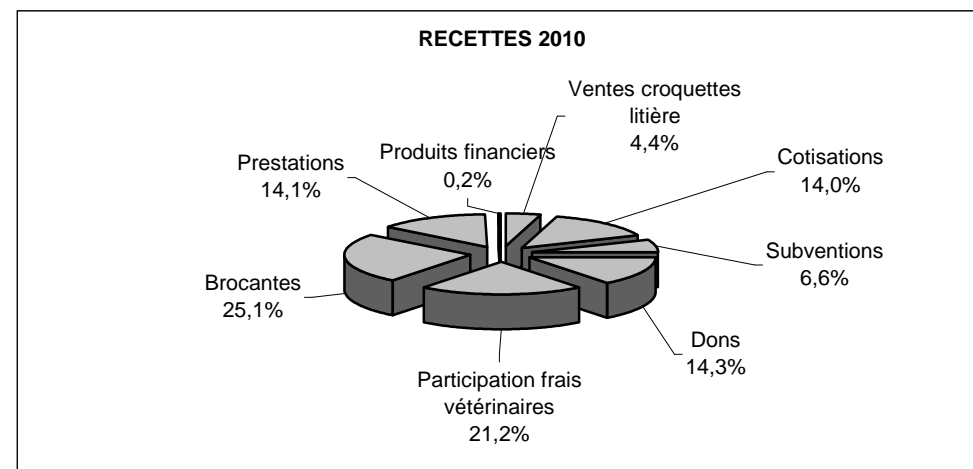
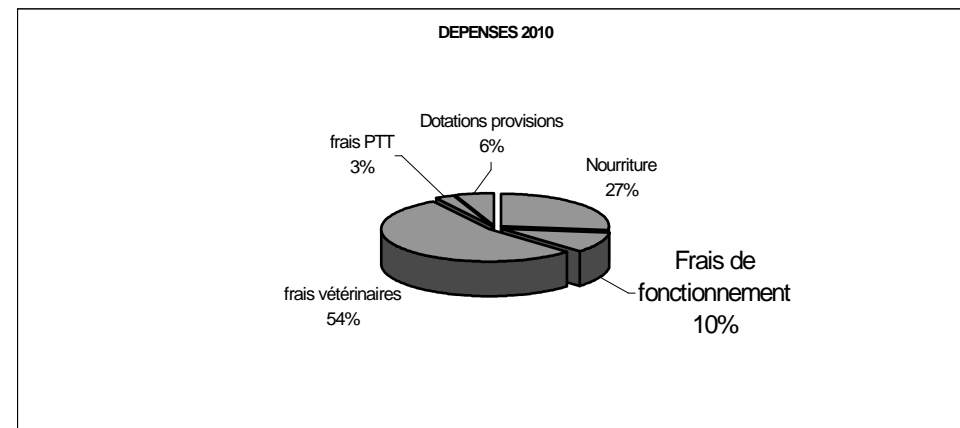
grande brocante de Pâques, la Foire aux Livres, la participation à certains vide-greniers, la collecte de nourriture.

Pourtant, nous devons faire face **à de nombreux frais** :

- «la **nourriture** pour les chats « libres », la **nourriture** et la litière pour les chats à adopter, ce qui représente **2 tonnes de croquettes et boîtes par an pour 200 chats nourris par jour**,
- «les **soins vétérinaires** (stérilisations, tatouages, médicaments, radios, chirurgies...) des chats « libres » ou des chats à adopter ,
- «le **matériel** et la **gestion**. Nous avons réduit au minimum ces dépenses : assurance, frais postaux, achat de cages ...

**et au manque de lieux** pour l'accueil de chatons abandonnés en attente d'adoption et pour les chats et chattes stérilisés, malades, blessés ou en convalescence, les chats en état d'urgence (personnes expulsées, hospitalisées, décédées...). Nous sommes toujours à la recherche de « familles d'accueil » pour garder ces chatons ou chats avant leur adoption.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chats tatoués	51	84	77	98	134	145	134	129	133	214	194	178
Chats stérilisés	54	68	77	80	145	154	151	136	136	218	190	128
Chatons adoptés	34			41	41	67	62	68	73	90	84	46
Chats adultes adoptés	14	38	52	19	25	34	36	31	22	50	57	35
<b>Chats adoptés</b>	<b>48</b>	<b>38</b>	<b>52</b>	<b>60</b>	<b>66</b>	<b>101</b>	<b>98</b>	<b>99</b>	<b>95</b>	<b>140</b>	<b>141</b>	<b>81</b>
Chats relâchés	20	26	14	33	62	74	55	62	61	103	30	29
<b>Chats entrés à l'EDCA</b>	<b>76</b>	<b>82</b>	<b>77</b>	<b>99</b>	<b>138</b>	<b>211</b>	<b>221</b>	<b>165</b>	<b>165</b>	<b>262</b>	<b>221</b>	<b>236</b>
<b>Cotisations</b>	47	117	120	127	153	222	247	238	270	238	314	331



## Dates à retenir

**5 et 6 novembre 2010** : foire aux livres Grand Salon, Sainte Savine  
**Week-end de Pâques 2012** : grande brocante, Salle Pont-Hubert, Pont Sainte Marie

Avec des moyens dérisoires, avec des bénévoles trop peu nombreux, l'Ecole du Chat de l'Aube accomplit une **action d'intérêt général** dont les seuls buts sont la **réhabilitation** et la **défense du chat dit « libre »** . Nous nous efforçons d'apporter une réponse à tous les cas qui nécessitent une aide ou une prise en charge, qu'elle soit vétérinaire ou autre, **dans la mesure de nos possibilités**. Toutes ces actions permettent aux chats d'être acceptés par tous, d'éviter tous les désagréments dont se plaignent souvent les habitants et de leur redonner leur vrai rôle de compagnon et de chasseur de nuisibles.